



# INSCRIPTION AUX ATELIERS PEDAGOGIQUES ANNEE SCOLAIRE 2017-2018



## Club d'échecs

Dans le cadre des ateliers pédagogiques, un club d'échecs est mis en place le vendredi soir de 17h00 à 18h00. Ce club est ouvert aux enfants ayant déjà bénéficié d'une initiation dans le cadre des TAP. Le but est de les perfectionner pour pouvoir se présenter à des tournois ou compétitions scolaires (championnat scolaire, championnats du Calvados jeunes...)

Tarification :	T1	T2	T3
Votre quotient familial	de 0 jusqu'à 600 €	Entre 601 et 1 200 €	à partir de 1 201 € et plus
Tarifs pour 1 séance d'échecs	<b>2,33 €</b>	<b>2,75 €</b>	<b>2,89 €</b>

**Bulletin d'inscription à remettre au secteur jeunesse 20, rue du centre (près de la poste)**

NOM et Prénom de l'enfant:	Classe :	Maître ou maîtresse:

→ Début du club d'échecs le vendredi 6 octobre à 17h00

Nom, prénom des parents:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Téléphone fixe:

Mobile:

### Assurance responsabilité civile

Elle est obligatoire par participer à l'ensemble de nos activités, si l'attestation a déjà été remise au service jeunesse, cochez ici

Sinon merci de la fournir en même temps que le bulletin d'inscription et remplir les informations ci-dessous

Nom de la société d'assurance:

N° de Police:

### Droits à l'image:

Les équipes d'animation peuvent être amenées à prendre des photos et à filmer votre enfant. Autorisez-vous la municipalité à utiliser ces images dans ses supports de communication ?

OUI

NON

Prise en charge de l'enfant:

Nous proposons une prise en charge directe de votre enfant après les TAP, avec un goûter à la garderie entre 16h30 et 17h00. De même après l'atelier échecs à 18h00 votre enfant peut être accueilli sur la garderie périscolaire (fermeture à 18h30). Pour toute autorisation de sortie seul ou avec une tierce personne une autorisation écrite signée par les parents est obligatoire.

### SIGNATURES DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LEGAL

Date:

Signatures: